

/DA

PROJET DE CIRCULAIRE

- - - - -

MINISTRE DE L'ECONOMIE,  
DES FINANCES ET DU PLAN  
DIRECTION GENERALE DES  
DOUANES

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
UNION – DISCIPLINE – TRAVAIL

-----

CLT : H 3

## **CIRCULAIRE N° 297 DU 20 NOVEMBRE 1978**

( la plus large diffusion)

**OBJET** : Organisation du cycle de formation préparatoire au concours  
Professionnel spécial d'accès au corps des Inspecteurs des Douanes

**REFERENCES** :

- Décret n° 76-455 du 24 Juillet
- Circulaire n° 250 du 17 Novembre 1976 de la Direction Générale  
des Douanes.
- Circulaire n° 11FP/ENA/ du 3 Février 1977.

-----

Le cycle de formation préparatoire au concours professionnel spécial  
d'accès au corps des Inspecteurs des Douanes sera ouvert prochainement par  
arrêté du Ministre de la Fonction Publique et se déroulera à partir de Janvier 1979.

Je rappelle que seuls peuvent faire acte de candidature à ce concours  
professionnel spécial les contrôleurs des douanes réunissant les conditions  
suivantes

- être âgés de 43 ans au moins au 1° Janvier 1979 ;
- être en activité dans leur corps d'origine à la date d'ouverture du concours et  
compter, à cette date, au moins quinze années de services en qualité de fonction-  
naires dont sept années au moins de services effectifs dans le corps auquel ils  
appartiennent ;
- ne pas avoir encouru de sanction disciplinaire autre que l'avertissement ou le  
blâme au cours des cinq dernières années de service ;
- présenter une demande de candidature transmise avec avis motivé du Ministre  
intéressé, et agréée par le Ministre de la Fonction Publique ;

-avoir suivi régulièrement un cycle de formation en vue de l'inscription au concours professionnel spécial et avoir obtenu à l'issue de ce cycle l'attestation constatant leur participation assidue aux travaux du cycle.

Un arrêté du Ministre de la Fonction Publique fixera la liste des candidats autorisés à suivre ce cycle. Les dossiers de candidature devront comprendre :

- un Extrait d'état civil ou copie de jugement supplétif
  - une pièce attestant de vos 15 ans d'ancienneté dans la Fonction Publique
  - une pièce attestant vos 7 ans d'ancienneté dans le corps des contrôleurs des Douanes.
- une pièce attestant de l'absence de sanction du 2° degré pendant les 5 dernières années et de votre position en activité (attestation signée du Directeur des Affaires Administratives et Financières.

Ces dossiers seront transmis directement au :  
CENTRE DE FORMATION CONTINUE DES CADRES  
ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION  
Boîte Postale V 20 ABIDJAN

où ils devront parvenir le 31 DECEMBRE 1978 AU PLUS TARD.

Vous trouverez en annexe la liste actuelle des agents dont la demande de candidature a déjà été déposée. Les intéressés voudront bien faire parvenir les pièces énumérées ci-dessus au Centre de Formation Continue des Cadres dans les conditions sus indiquées.

Le cycle de formation préparatoire se déroulera, du moins pour ce qui concerne l'enseignement spécialisé, sous forme d'enseignements oraux dispensés en cours du soir de 18 à 20 Heures dans les salles de l'E.N.A. pour les candidats en poste à ABIDJAN.

Pour les candidats en poste hors de la capitale ce cycle sera organisé sous forme d'enseignements par correspondance.

Le programme portera sur la formation administrative générale et comprendra également un enseignement technique spécialisé.

La date exacte d'ouverture de ce cycle fera l'objet d'un communiqué ultérieur.

P.J. 1 Annexe.

LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES.

M.K. ANGOUA.-

LISTE DES CONTROLEURS DES DOUANES ACTUELEMENT INSCRITS  
AU CYCLE DE FORMATION PREPARATOIRE AU CONCOURS SPECIAL  
D'ACCES AU CORPS DES INSPECTEURS DES DOUANES

- :- :- :- :- :- :- :- :-

N°S	NOMS ET PRENOMS	LIEU DE SERVICE
1	-AMANI KOUAKOU BARTHELEMY	ABIDJAN
2	-AMESSAN BERTRAND	-"-
3	-DIE GUEI RAPHAEL	-"-
4	-ESSO GBERY	-"-
5	-KONE MOUSSA JACOB	-"-
6	-KOUAKOU YAO JULIEN	-"-
7	-KOUAO GEORGES ASSIEDOU	-"-
8	-KOUASSI N'DJESSAN AUGUSTIN	-"-
9	-GBAKA TCHTCHE ERNEST	SANS-PEDRO
10	-AMON HOLI RAOUL	BOUAKE
11	-KOUASSI COFFI ALEXANDRE	SAN-PEDRO
12	-COULIBALY BABA	ABENGOUROU
13	-N'GUESSAN KOFFI NANAND (N'GUESSAN)	SAN-PEDRO
14	-DOMOUA KOUAO LOUIS	TAKIKRO